



Achat de biens mais jamais eu de facture

Par **nael17**, le **07/10/2010 à 13:26**

Bonjour,rnrnJ'ai fait l'acquisition de matériel de pêche en Angleterre par l'intermédiaire d'une société française.Celle-ci devait me transmettre la facture par mail pour que je puisse bénéficier de la garantie à vie du produit et que je la donne à mon assurance pour le vol. Il s'avère que le responsable est parti en Belgique et est injoignable. Une procédure a semble-t-il été ouverte par d'autres. Comment récupérer mes informations ou savoir où en est la procédure ?rnrnJe vous remercie par avance de bien vouloir m'aider.rnrnCdt

Par **mimi493**, le **07/10/2010 à 13:51**

Procédure normale : envoi d'une LRAR de mise en demeure puis sans réponse, vous devez engager la procédure devant le tribunal d'instance